loto-québec

*DIX-NEUVIÈME*

# RAPPORT ANNUEL

***1988-1989***

ᐃᓄᐃᑦ ᐅᓂᒃᑳᖅᑐᐊᕐᑏᑦ ᐳᕕᕐᓂᖅᑑᒥ

ᐱᑎᖃᑦᑕᐅᑎᓚᐅᖅᑐᐱᓃᒃ

**LOTO-QUÉBEC S'EST FIXÉE QUATRE BUTS, COMPOSANTES MÊME DE SA MISSION, EN FONCTION DES ATTENTES SUIVANTES :**

PERFORMANCE
**Optimiser le revenu net et la qualité du service à la clientèle.**

INTÉGRITÉ ET CRÉDIBILITÉ
**Assurer l'intégrité et la crédibilité publique des jeux et de la gestion de la Société.**

EXPANSION
**Développer tous les jeux jugés appropriés.**

COMPÉTENCE ET EXPERTISE
**Atteindre, par sa compétence, une position de leadership dans son domaine.**

Société
des loteries
et courses
du Québec

*DIX-NEUVIÈME*

# RAPPORT ANNUEL

*1988-1989*

loto-québec

90-01381/

# FAITS SAILLANTS

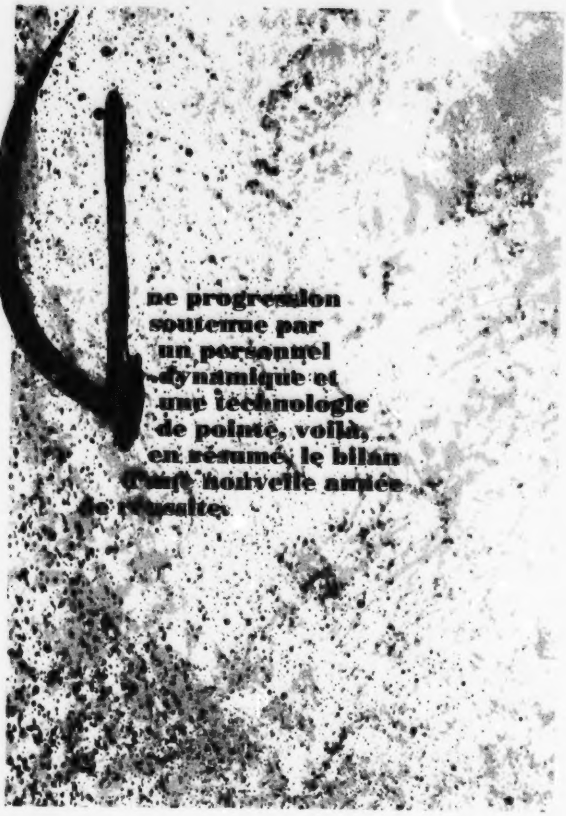


**AU BILAN FINANCIER**

| (en milliers de dollars) | 1988-1989 | 1987-1988 | Croissance % |
|---|---|---|---|
| Ventes | **1 158 170** | 1 036 491 | 11,7 |
| Lots | **542 695** | 477 784 | 13,6 |
| Bénéfice net avant contributions et commissions spéciales | **439 971** | 397 571 | 10,7 |
| Escomptes aux marchands-détaillants | **60 214** | 54 777 | 9,9 |
| Traitements, salaires et bénéfices sociaux versés au personnel | **30 789** | 26 495 | 16,2 |

**AU BILAN DE L'INTÉGRATION SOCIALE**

- Quelque 30 000 $ consacrés à la Collection d'estampes de la Société, en bourses aux lauréats, droits ᑐᓃᒃ ᐱᑎᕐᑲᑦᑕᐅᑎᓚᐅᕐᑐᐱᓃᒃ ᑕᐃᒪᓐᓂᒪᓂᒃ ᐅᓂᒃᑳᕐᑐᐊᕐ ᑐᓃᐅᔅᓯᑎᒃ ᐅᒥᒋᐅᑎᔭᓗᕿᑎᒃ ᐆᒃᑐᕐᑎᑐᐃᓐᓇᕐᓯᑎᒃ d'auteur et édition d'oeuvres en livres d'artistes.
- Plus de 100 000 $ consacrés à l'acquisition d'oeuvres d'artistes québécois et quelque 20 000 $ consacrés à la tenue d'expositions d'oeuvres des Collections de la Société dans les musées et Maisons de la culture du Québec.
- Plus de 600 000 $ de commandites d'événements populaires, courses à pied, randonnées à vélo ou festivals consacrés aux produits et aux ressources du Québec.
- Plus de 100 000 $ octroyés en bourses d'études ou de recherche universitaires reliées au domaine des jeux de hasard et d'argent.

**AU BILAN DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU PERFECTIONNEMENT**

- Implantation permanente des horaires variables ou comprimés, de concert avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec.
- Application intégrale des directives du ministère de l'Environnement sur la protection des non-fumeurs et mise en place d'un programme d'aide aux personnes désireuses de cesser de fumer.
- Implantation progressive d'un programme d'accès à l'égalité d'emploi pour les femmes et poursuite de rencontres de sensibilisation des gestionnaires aux orientations de la Société en la matière.
- Mise en place d'un programme d'aide et d'un service extérieur de consultation et de référence aux employés et aux membres de leur famille immédiate, ou aux retraités, en difficulté personnelle ou professionnelle.
- Maintien d'une politique de paiement des cotisations de membres du personnel à des corporations ou associations professionnelles.
- Maintien d'un service et de programmes de soutien financier au perfectionnement professionnel du personnel.
- Maintien d'un programme de préparation à la retraite.
- Demande d'implantation d'une garderie sans but lucratif déposée auprès de l'Office des services de garde à l'enfance.
- Maintien d'un programme financier de participation aux activités sportives, socioculturelles ou de conditionnement physique du personnel.
- Maintien d'un programme d'enrichissement de l'entourage physique, par le biais de la Collection d'oeuvres d'art de la Société.

**PROGRESSION DES VENTES**
(en milliers de dollars)

**PROGRESSION DU BÉNÉFICE NET**
(en milliers de dollars)

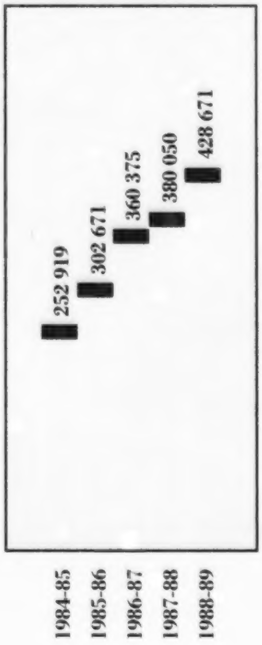

## AU BILAN DES RESSOURCES HUMAINES

**La Société doit ses réussites à un personnel aussi compétent que dynamique. Au 31 mars, son effectif était de 657 personnes. Le degré d'ancienneté du personnel de la Société qui fêtera, le premier janvier prochain, ses vingt ans d'existence, témoigne de l'attachement de celui-ci à l'entreprise.**

### L'EFFECTIF

| | |
|---|---|
| Cadres | 69 |
| Cadres de maîtrise | 26 |
| Professionnels non syndiqués | 77 |
| Professionnels syndiqués | 114 |
| Personnel de soutien non syndiqué | 4 |
| Personnel de soutien syndiqué | 367 |

### ANCIENNETÉ DU PERSONNEL

| | % | Nombre |
|---|---|---|
| 15 ans ou plus | 7,0 | 46 |
| de 10 à 15 ans | 22,4 | 147 |
| de 5 à 10 ans | 41,7 | 274 |
| **5 ans ou plus** | **71,1** | **467** |
| de 2 à 5 ans | 16,1 | 106 |
| moins de 2 ans | 12,8 | 84 |

ᖃᓄᕿᐊᖅ ᐃᓅᓯᒥᓂᐅᖅᑰᖅᑐᖅ ᑐᓴᐅᒪᓇᒃᑯᑦ. ᑕᖅᑭᓕᒦᖅ ᐱᓇᓱᑎᓂᒪᓂᒃ

### EFFECTIF PAR V.-P. OU DIRECTION (EN %)

| | Personnel non syndiqué | Personnel professionnel syndiqué | Personnel de soutien syndiqué | Personnel masculin | Personnel féminin |
|---|---|---|---|---|---|
| **Direction générale et v.-p. aux affaires corp.** | 56,8 | 5,4 | 37,8 | 35,1 | 64,9 |
| **V.-p. aux loteries** | | | | | |
| **finances** | 21,4 | 10,7 | 67,9 | 42,0 | 58,0 |
| **marketing** | 23,5 | 29,4 | 47,1 | 47,1 | 52,9 |
| **ventes** | 27,6 | 6,5 | 65,9 | 59,9 | 40,1 |
| **réseau-jeux** | 23,0 | 17,0 | 60,0 | 63,8 | 36,2 |
| **V.-p. aux systèmes** | 14,5 | 39,1 | 46,4 | 56,5 | 43,5 |
| **Direction des nouveaux marchés** | 26,7 | 53,3 | 20,0 | 66,7 | 33,3 |
| **V.-p. aux ressources humaines** | 58,2 | 2,3 | 39,5 | 34,8 | 65,2 |
| **Total en nombre** | 176 | 114 | 367 | 345 | 312 |
| **%** | 26,8 | 17,4 | 55,8 | 52,5 | 47,5 |

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

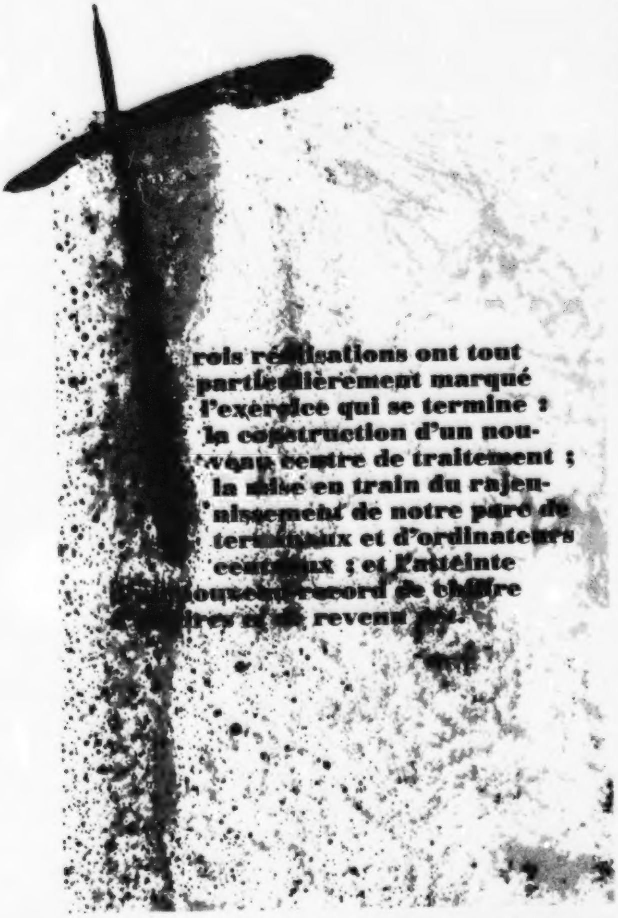


L'atteinte et le dépassement de nos objectifs financiers n'auraient pu se matérialiser sans l'engagement soutenu et actif de tous et chacun des membres de notre personnel, assise même de nos succès. C'est à leur professionnalisme et leur sens des responsabilités que la direction doit cette présentation d'un rapport plus que positif et aux perspectives des plus optimistes.

NOUVEAU CENTRE DE TRAITEMENT C'est au vice-président à la Direction générale, monsieur Denis Vandry, que fut confié, au cours de l'exercice précédent, le dossier de la construction du centre de traitement devant accueillir nos nouveaux équipements informatiques.

Lorsque paraîtra ce rapport, monsieur Vandry aura pris sa retraite, après plus de quinze ans au service de la Société, comme commissaire, vice-président et membre du conseil d'administration, président de SODIC Québec, alors une filiale de notre Société, et enfin, vice-président à la Direction générale.

ᐅᒥᒋᐅᑎᔭᕋᑎᒃ ᓇᓪᓚᐊᒃ

Le nouveau centre qui sera inauguré prochainement constituera en quelque sorte un témoignage perpétuel de la compétence émérite de l'un de ceux que l'on peut, à juste titre, qualifier de «bâtisseurs» de notre Société.

Mené de main de maître, le projet aura été réalisé dans les délais impartis et dans le respect absolu du budget initial, ce qui constitue déjà un haut fait.

Confié à la firme Roy L.G.L. Ltée, qui a agi comme maître d'oeuvre, selon les plans du bureau des architectes Fichten & Soiferman, l'édifice répondra de façon fonctionnelle à tous nos besoins, à court, à moyen et à long terme. Doté des éléments et des équipements sécuritaires les plus sophistiqués, d'une sobriété de bon ton, il permettra à un personnel hautement spécialisé de poursuivre ses tâches de façon efficace dans les meilleures conditions de qualité de vie.

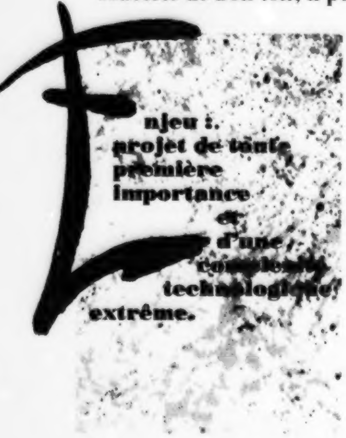


**PROJET ENJEU** Amorcé en cours d'exercice précédent, le processus global de modernisation et de remplacement de nos équipements informatiques, connu sous le nom de projet Enjeu, s'est poursuivi tout au long de l'année. Il a fait appel aux efforts et à l'expertise de la quasi totalité du personnel cadre, professionnel ou de soutien technique.

Un groupe de travail spécial a été formé pour agir à la fois comme coordonnateur, évaluateur, réviseur des programmes et agent de liaison auprès des fournisseurs déjà retenus, les firmes Yvon Boulanger Ltée, Général Instruments du Canada, et Comterm. De l'ordre de 50 millions de dollars — dont 46 millions déjà engagés —, autofinancé par Loto-Québec, ce programme devrait nous permettre, comme je l'ai déjà mentionné lors du rapport précédent, de réduire nos frais d'informatique, en regard du chiffre d'affaires, de 4,1 % qu'ils étaient en 1983, à quelque 2,3 % en 1989.

Ce programme était essentiel à la poursuite, au développement ordonné et sécuritaire, et à la diversification éventuelle des jeux informatisés, jeux qui, comme le démontrent les données chiffrées de ce rapport, gagnent sans cesse en popularité auprès d'une clientèle ouverte à la modernité et, à juste titre, exigeante.

**RÉUNIONS** Le Conseil d'administration a tenu neuf réunions, tandis que le Comité de vérification s'est réuni en quatre occasions.

ᐃᓅᓯᕆᓂᖕᓂᖅᓴᐅᕐᒪᕐᒫᑦ ᐱᒋᐊᕐᓂᒃᑯᑦ ᑐᓂᐅᒐᒥ ᐅᓪᓗᑕᒫᖅ ᐅᓪᓛᕈᖅᑕᖅᓯᑎᒃ

La majorité des membres du Conseil ont été nommés alors que les projets de construction du centre et le projet Enjeu étaient déjà enclenchés. Leur engagement actif, leur expertise et leurs conseils éclairés ont contribué de façon immédiate aux résultats de cet exercice.

**RÉSULTATS** Nos ventes ont atteint un nouveau sommet de 1 158 millions de dollars, soit 47 millions de plus que notre objectif initial, en progression de 11,7 %, en regard de l'exercice précédent. Notre revenu net s'est élevé à 428,7 millions de dollars, en regard de 380 millions, une progression de 12,8 %. Depuis 1984, notre chiffre d'affaires a augmenté de 75 %, notre bénéfice net, de 92 %, cependant que nos frais d'administration n'augmentaient que de 37 %. Au cours de la dernière décennie, nos ventes et notre bénéfice net ont quasi quadruplé.

On trouvera aux rapports des vice-présidences et des directions les faits saillants de chaque unité, faits saillants qui témoignent encore une fois du dynamisme de l'entreprise et dont les chiffres que je viens de citer ne sont que le reflet.

**AFFAIRES INTERNATIONALES ET AFFAIRES NATIONALES** La Société continue de jouer son rôle actif de chef de file au niveau international. Mon mandat comme Secrétaire général de l'Association Internationale des Loteries d'État a été renouvelé pour deux ans, lors du dernier congrès de cette Association, tenu à Melbourne, Australie. Loto-Québec continuera donc d'en être le siège social.

La Société a reçu, encore cette année, de nombreuses délégations de loteries étrangères, en sessions d'étude, notamment de l'Australie, de Hong Kong, de la Nouvelle-Zélande et de la France. La collaboration de notre Société n'est pas étrangère au fait que les billets de loteries instantanées qu'offre maintenant la France à sa clientèle soient fabriqués au Québec.

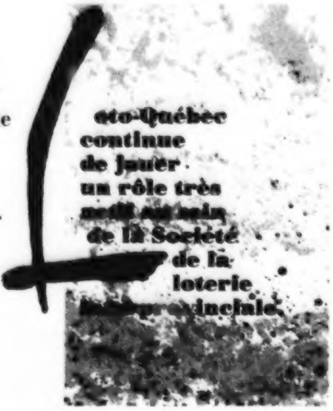


Nous avons, également, piloté les dossiers qui permettront de lancer, éventuellement, de nouveaux jeux pancanadiens.

**PERSPECTIVES** Loto-Québec a atteint, pour ainsi dire, le plafond logique du potentiel du marché des loteries. Il lui sera donc de plus en plus difficile de maintenir un taux de croissance supérieur au taux d'inflation, à moins d'offrir à sa clientèle des jeux renouvelés, tant dans leur habillage que dans leur mode de distribution.

Nous avons lancé des loteries haut de gamme plus dynamiques, plus sensationnelles, qui ont su rencontrer la faveur publique. Ces loteries nous ont valu, à elles seules, une augmentation de ventes de quelque 20 millions de dollars, en regard de l'ancienne Super Loto qu'elles ont remplacée.

Nous avons, par ailleurs, augmenté la capacité de nos systèmes informatiques de 50 % depuis deux ans. La nouvelle technologie que nous mettons en place nous permettra sans doute de la doubler ou même de la tripler. Grâce à un réseau de terminaux et à des ordinateurs plus performants, nous pourrons offrir à une clientèle plus vaste de nouvelles formes de jeux : kino, pari sportif ou autre.

Notre Société a été très active au domaine de la télématique. Nous avons collaboré de très près au développement des systèmes maintenant en place au Québec et offrons déjà, par télématique, des services d'information sur les loteries. Cette technologie d'avant-garde pourrait nous permettre de développer, éventuellement, de nouveaux modes de distribution.

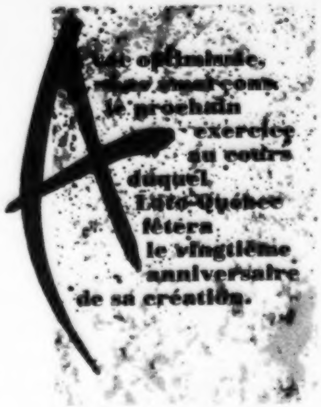


Les jeux de hasard représentent actuellement environ 1,5 % du produit intérieur brut au Québec.

ᖃᕐᔪᖕᒥᓂᒃ ᑕᐅᖅᓰᑕᑐᐃᓐᓇᖅᓯᑎᒃ

Nous croyons, grâce à l'exploitation active des nouvelles technologies et à un programme de lancement de nouveaux produits bien planifié, pouvoir, au cours des cinq prochaines années, atteindre un pourcentage de 2 %, soit une croissance réelle de quelque 33 %, à un taux annuel allant de 6 à 9 %.

Fidèles à notre mission, nous entendons progresser dans l'ordre et la mesure, à l'affût des attentes de notre clientèle et au service de la population dont nous voulons continuer de refléter les valeurs et la culture.

*David Clark*

David Clark

## LE TABLEAU D'UNE RÉUSSITE

| (en millions de dollars) | 83-84 | 84-85 | % | 85-86 | % | 86-87 | % | 87-88 | % | **88-89** | % | % augmentation 5 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ventes | 662,2 | 741,1 | 12 | 883,1 | 19 | 998,0 | 13 | 1036,5 | 3,8 | **1 158,1** | 11,7 | 75 |
| Lots | 304,7 | 342,1 | 12 | 408,7 | 20 | 460,1 | 12 | 477,8 | 4 | **542,7** | 14 | 78 |
| Frais d'opération | 71,2 | 79,9 | 12 | 85,6 | 7 | 87,2 | 2 | 87,4 | 0,2 | **97,7** | 11 | 37 |
| Bénéfice net | 223,1 | 252,9 | 13 | 302,7 | 20 | 360,4 | 19 | 380,0 | 5 | **428,7** | 13 | 92 |

# ACTIVITÉS MARQUANTES

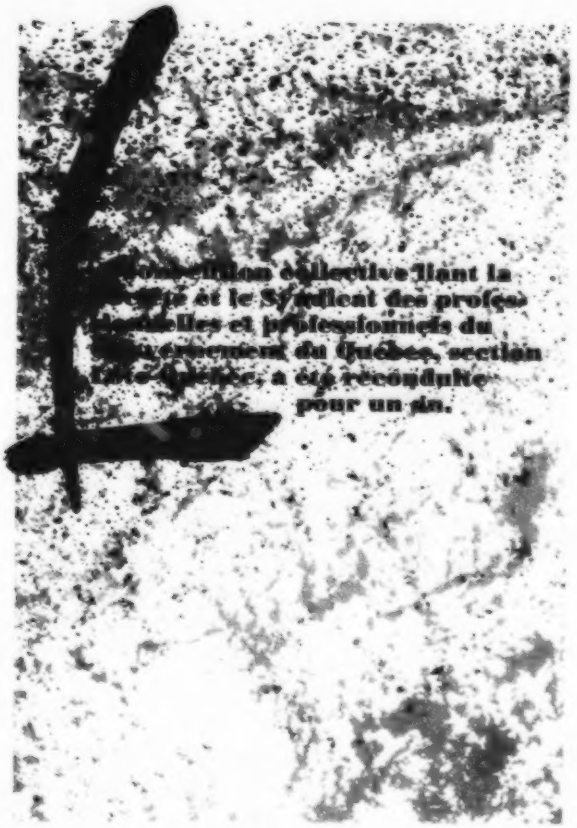


**VICE-PRÉSIDENCE AUX RESSOURCES HUMAINES**

En prévision du renouvellement de la convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec, de nombreuses sessions de préparation, de concertation et de consultation ont été tenues. Des communications et des relations d'affaires soutenues, alliées à une approche positive des problèmes, ont rendu possible le règlement de nombreux griefs et dossiers importants. Grâce à un programme de sensibilisation et de consultation auprès des gestionnaires, leur engagement dans ce domaine a été accentué.

Cet exercice a été marqué par l'établissement de nombreux programmes visant l'ensemble du personnel, axés sur la qualité de vie.

Cette vice-présidence a également procédé à une révision exhaustive des procédés d'évaluation du rendement des professionnels, en fonction d'une évaluation plus juste des résultats et pour faciliter le cheminement des carrières.

Dans le cadre de son programme d'égalité à l'emploi, elle a poursuivi son programme de sensibilisation aux orientations de la Société, en vue d'établir un équilibre dans les emplois où les femmes sont sous-représentées.

À la suite de bancs d'essai, un nouveau système évolutif de gestion des ressources humaines, adapté à l'application des conventions collectives et à la production d'indicateurs de gestion, a été mis en place.

La vice-présidence aux ressources humaines a également révisé le système d'administration des salaires des cadres et des agents de maîtrise, pour l'uniformiser tout en conservant une équité interne et externe de rémunération. Elle a entrepris des travaux de consultation, d'analyse et d'élaboration d'un plan de rationalisation et de réduction du taux d'encadrement, axés sur une efficacité accrue dans la poursuite des objectifs corporatifs. Échelonné sur une période de trois ans, il se réalisera sans mises à pied et sans baisses de salaires.

La sécurité préventive a fait l'objet d'un programme de sensibilisation et les programmes de protection des actifs ont été accentués, à la mesure de la réputation de chef de file que détient la Société, en la matière.

**VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES**

La vice-présidence aux loteries est forte de quatre directions : marketing, finances, traitement réseau-jeux, et ventes et distribution. Y sont également rattachés le service des approvisionnements et les services communautaires.

Chacune présente un rapport distinct d'activités. Il convient de souligner tout particulièrement :

- au marketing : le développement et le lancement de plusieurs jeux instantanés fracassant tous les records précédents, et de produits haut de gamme à haute performance ; et une entente de service avec quatre nouvelles agences de publicité.
- aux finances : une participation encore plus active à la gestion corporative, grâce à une qualité accrue de l'information financière.
- au traitement réseau-jeux : le maintien d'un taux exceptionnel de rendement au centre informatique, grâce à un suivi très serré du réseau.
- aux ventes et à la distribution : une révision de la politique de gérance des kiosques et l'addition de 1 030 points de vente.

[illegible] les objectifs de la vice-présidence aux loteries ont été largement dépassés. La mise en marché de produits haut de gamme et de loteries instantanées à [illegible]

ᐱᑎᑦᓯᒪᔾᒥᓂᒃ ᐊᑐᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒍ ᓄᓇᒥᒃ ᐊᑯᓯᓂᑲᓗᑦᓴᖅᓯᑎᒃ ᑕᑲᑕᑲ ᓯᑦ ᓂᑦᑕᔪᒪᓇᐊᓗᒃ

**MARKETING** Un des objectifs inscrits au plan triennal est d'assurer une croissance du bénéfice net de la Société à un taux supérieur à celui de l'inflation. C'est le défi qui préside à l'orientation des programmes de la direction du marketing.

Parmi les faits marquants, on doit noter :

La direction du marketing a, de loin, dépassé ses objectifs et compte continuer de le faire, à la lumière des performances des produits actuels et par une préparation active à la prochaine décennie.

- la mise en marché de loteries haut de gamme et l'élaboration d'un jeu de kino, lequel sera lancé au cours du prochain exercice.
- le prétest et le développement de concepts de jeux apparentés au bingo ou aux «quiz» télévisés.
- la mise à jour d'un cahier renouvelé de loteries instantanées.
- la réalisation d'une onzième étude de pénétration du marché portant, notamment, sur les profils et les habitudes d'achat des consommateurs.
- la conclusion d'une entente de deux ans, portant sur la vérification des tirages, avec la firme de vérificateurs externes Coopers Lybrand Laliberté Lanctôt.
- deux prix internationaux remportés par la publicité de la Société : un lion d'argent au Festival de Cannes, et le grand prix Platine 1988 de la North-American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL), pour un message télévisé créé par l'agence Léveillé Vickers & Benson Inc.

**L'exercice 1988-1989 fut celui des loteries instantanées et des produits haut de gamme.**

Au terme d'un appel d'offres, quatre nouvelles agences seront responsables, pour les trois prochaines années, de la publicité de la Société.
Deux agences principales : le Groupe Morrow Inc., et P.N.M.D. Communications Inc. ; deux agences d'appoint : Communications Bleu Blanc Rouge 1987 Inc., et Auger Babeux Publicité Inc.
Deux vagues de cinq tirages de lots bonis, en octobre 1988 et en mars 1989, ont placé le **Lotto 6/49** en

ᐱᓇᓱᐊᑲᑲᓂᕐᒥᑦ ᐃᓄᖕᑲᑲᓂᕐᒥᑦ ᐃᓄᖕᑲᑲᓂᓚᕐᒥᑦ ᓄᓇᐅᑉ

hausse de 3,4 % en regard de l'exercice précédent.
Malgré sa grande popularité, ce produit a atteint sa pleine croissance : les cumuls, partie intrinsèque de la dynamique du jeu, se font rares et sont de courte durée. Des scénarios de relève sont à l'étude.
Après un début difficile, **Sélect 42** a pris une vitesse de croisière intéressante, en hausse de 5,7 % en regard de l'exercice précédent.

**La Quotidienne**, en hausse de 7,4 %, maintient sa position dans sa niche particulière.
Malgré une hausse apparente de 14,1 %, **la Mini** poursuit une lente descente. On se rappellera que, durant deux mois, au cours de l'exercice précédent, le produit n'a pas été offert.
**L'Inter Plus** présente une nette progression de 20,1 %, en regard de l'exercice précédent. L'addition d'un jeu instantané à cette loterie traditionnelle a été fort profitable.
En hausse de 17,7 %, le jeu **Provincial** fut renouvelé en cours d'exercice, son gros lot passant de 500 000 $ à un million de dollars.
Des produits haut de gamme sont venus remplacer **Super Loto**. Leur succès fut rien de moins que retentissant : une augmentation de 67,9 % en regard de l'exercice précédent.
La palme de la réussite revient aux **loteries instantanées** : nouveauté, alternance de jeux à 1 $ et à 2 $ et *Roue de fortune* télévisée.

**Plaisir, suspense et enthousiasme permettent de présenter une augmentation des ventes de loteries instantanées de 52 millions de dollars, soit 30,2 %.**

21,7 millions de dollars ont été consacrés à l'achat de billets de loterie et de fournitures pour terminaux.
15 millions de dollars ont été consacrés à la production publicitaire, à l'achat d'espaces publicitaires ou de temps d'antenne, par le biais des agences de publicité ou auprès des chaînes de télévision ou de radio.
4,2 millions de dollars sont allés à la production, à la mise en ondes des tirages et à la publication des résultats dans les journaux ou autres moyens de diffusion.
Le tableau qui suit indique le rendement de chaque produit et son évolution. Les billets gratuits ont été comptabilisés, comme le veut la norme dans le domaine des loteries. Les données comparatives des deux derniers exercices sont quelque peu faussées, Mini-Loto, Inter-Loto et Provincial ayant été temporairement retirés du marché au cours de l'exercice précédent.

## VENTES PAR PRODUIT

| (en milliers de dollars) | 1988-1989 | Évolution | 1987-1988 | Évolution | 1986-1987 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Loteries passives** | | % | | % | |
| Mini-Loto | **47 003** | 14,1 | 41 189 | (27,5) | 56 810 |
| Inter Plus | **47 590** | 20,1 | 39 623 | 25,1 | 31 672 |
| Provincial | **46 608** | 17,7 | 39 608 | (9,1) | 43 608 |
| Super et Haut de gamme | **52 813** | 67,9 | 31 459 | (19,5) | 39 069 |
| **Total partiel** | **194 014** | 27,7 | 151 879 | (11,3) | 171 159 |
| **Loteries mi-actives** | | | | | |
| 6/36 *et* Sélect 42 | **92 593** | 5,7 | 87 573 | 5,8 | 82 769 |
| La Quotidienne | **21 447** | 7,4 | 19 975 | 9,5 | 18 249 |
| Lotto 6/49 | **623 141** | 3,4 | 602 699 | 1,6 | 593 236 |
| **Total partiel** | **737 181** | 3,8 | 710 247 | 2,3 | 694 254 |
| **Instantanées** | **226 975** | 30,2 | 174 365 | 24,8 | 132 627 |
| **TOTAL** | **1 158 170** | 11,7 | 1 036 491 | 3,8 | 998 040 |

## LOTS ATTRIBUÉS

| (en milliers de dollars) | 1988-1989 | 1987-1988 |
|---|---|---|
| Mini-Loto | **20 681** | 18 123 |
| Inter Plus | **23 784** | 18 741 |
| Provincial | **22 996** | 17 897 |
| Super *et* Haut de gamme | **26 915** | 16 737 |
| Sélect 42 et 6/36 | **45 299** | 37 490 |
| La Quotidienne | **8 756** | 8 921 |
| Lotto 6/49 | **281 945** | 272 441 |
| Instantanées | **112 319** | 87 434 |
| **Total** | **542 695** | 477 784 |

**FINANCES** Production de l'information financière, utilisation adéquate et mise en valeur des actifs, gestion des ressources financières et maintien d'un équilibre entre les sources et les besoins de fonds de la Société, tels sont les mandats de la direction des finances. ᓴᓂᐊᓂ ᐃᓪᓗᖅᑲᕐᓂᑫᒥᒃ. ᓄᖅᑲᓕᑫᒥᒃ

Cette direction a procédé, en cours d'exercice, à un inventaire exhaustif du mobilier et des équipements de la Société. 23 800 item ont été répertoriés.

Le rapatriement du système Lotomatique a fait l'objet d'une étude toute particulière des contrôles financiers, visant à maintenir au plus haut niveau la sécurité des données des abonnés.

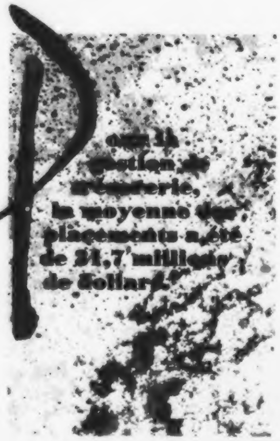

Comme service supplémentaire aux consommateurs, la direction a traité, en cours d'exercice, plus de 200 000 billets de loteries instan*anées, gagnants de petits lots normalement remboursés directement par les marchands vendeurs.

La division paiements aux gagnants de la direction des finances a traité 273 416 lots, dont quelque 191 000 par l'entremise de la Banque Nationale. Plus de 50 000 lots en espèces ont également été remis, dans le cadre de la loterie *Cadeau Surprise* ; un nouveau système informatisé d'émission de certificats au nom des gagnants a été instauré à cet effet. De plus, un service spécial a permis à tous les participants aux émissions télévisées de *Roue de fortune* de recevoir leur lot sur place et de façon immédiate.

La direction a participé à l'analyse d'options en vue du choix d'un logiciel de paie et de gestion des ressources humaines. Son implantation se fera au cours du prochain exercice.

Enfin, sous le thème « Les finances à votre service», la direction a mis de l'avant un programme de participation visant à faire mieux connaître et à intensifier son rôle de conseiller auprès du personnel.

ᑕᑉᐸᐅᖅᒐ ᖅᑲᖅᑲᒧᑦ ᐃᓯᓇᐊᒃᑐᒧᑦ ᑎᑭᓈᔮᒪᒐᒥᒃ ᐆᒃᑐᑦᓯᕐᓂᓇᕘᒃ

La division approvisionnement a procédé au placement de 2 848 commandes de biens ou de services totalisant 96 millions de dollars, dont 21,7 millions de dollars de billets de loteries et de fournitures pour terminaux. Le contenu des commandes supérieures à 10 000 $, excluant les terminaux et les ordinateurs Tandem, s'établit comme suit : contenu québécois 84 % ; contenu canadien 8 % ; contenu étranger 8 %.

**TRAITEMENT RÉSEAU-JEUX** Les changements technologiques qu'apporte le projet Enjeu ont eu des répercussions particulièrement importantes pour cette direction. Son personnel y a participé de façon continue et intensive. On a dû, notamment, réaliser des modifications importantes dans la technologie de réseau, en prévision de l'exploitation prochaine du deuxième centre de traitement.

Le nombre de terminaux actifs du réseau s'élève à 4 376, dont 4 347 chez les détaillants.

La direction traitement réseau-jeux a poursuivi avec succès ses activités visant à maintenir au plus haut niveau la qualité des services informatiques de vente par terminaux. Le tableau qui suit en est un témoignage.

| | |
|---|---|
| Temps de fonctionnement du réseau en regard du temps de vente | 99,29 % |
| Pannes du réseau | 8 |
| Plus longue période sans panne au centre informatique | 111 jours |
| Nombre de terminaux actifs | 4 376 |
| Nombre d'appels de service | 45 608 |

**VENTES ET DISTRIBUTION** Des ventes de 1 158 millions de dollars contre un objectif initial de 1 111 millions, voilà la principale réalisation de la direction des ventes et de la distribution, fruit d'activités de promotion soutenues et d'un programme d'incitation bien structuré.

Lancement d'un bulletin mensuel destiné au personnel du réseau et aux grossistes, sessions de formation professionnelle, production de vidéos sur les produits, aménagement amélioré des aires de travail, développement d'outils de vente et de promotion, voilà pour les activités internes. À l'externe, rencontres de consultation avec les partenaires commerciaux, soirées régionales réservées aux détaillants, réunions avec les responsables d'associations, congrès des grossistes sont autant d'activités qui ont maintenu l'élan tout au long de l'année.

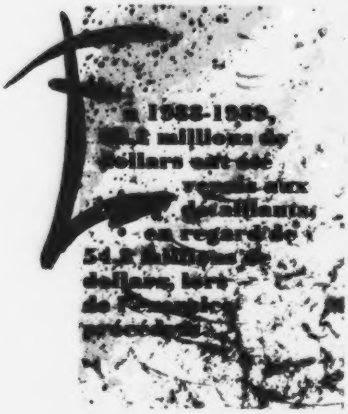

Quelque 1 070 nouvelles demandes d'obtention de terminaux ont été traitées, en conformité avec les politiques établies.

**Un programme d'addition de 275 terminaux a été élaboré, en collaboration avec la direction traitement réseau-jeux.**
**Un programme de formation des détaillants à l'utilisation des 3 300 terminaux de nouvelle génération qui seront installés en cours du prochain exercice est déjà en voie de réalisation.** ᐊᐃᑉᐸᖕᒐ ᐃᖅᖁᕕᖕᒥᓂᒃ
**Quelque 1 030 nouveaux permis de vente ont été émis, ce qui porte la force du réseau à 12 884 détaillants dont 4 347 détenteurs de terminaux de jeu.**

## ESCOMPTES AUX DÉTAILLANTS
**(en milliers de dollars)**

| | |
|---|---|
| 1984-1985 | 40 973 |
| 1985-1986 | 48 049 |
| 1986-1987 | 53 047 |
| 1987-1988 | 54 777 |
| 1988-1989 | 60 214 |

## RÉPARTITION SELON LA RÉGION

| Bureau | Détaillants | % | Terminaux | % |
|---|---|---|---|---|
| Laval | 1 511 | 11,73 | 535 | 35,41 |
| Montréal-Ouest | 1 725 | 13,39 | 712 | 41,28 |
| Québec | 2 190 | 17,00 | 623 | 28,45 |
| Trois-Rivières | 990 | 7,68 | 271 | 27,37 |
| Sherbrooke | 1 207 | 9,37 | 329 | 27,26 |
| Chicoutimi | 620 | 4,81 | 175 | 28,23 |
| Rimouski | 653 | 5,06 | 146 | 22,36 |
| Montréal-Est | 1 547 | 12,01 | 751 | 48,55 |
| Rive-Sud | 1 511 | 11,73 | 580 | 38,39 |
| Hull | 930 | 7,22 | 225 | 24,19 |
| TOTAL | 12 884 | 100 | 4 347 | 33,74 |

## RÉPARTITION SELON LA CATÉGORIE DE COMMERCE

| | % | Nombre |
|---|---|---|
| Magasins de tabac et dépanneurs | 43,54 | 5 610 |
| Magasins d'alimentation | 25,65 | 3 305 |
| Institutions financières | 11,06 | 1 425 |
| Autres entreprises de service | 7,73 | 996 |
| Pharmacies | 4,64 | 597 |
| Vendeurs itinérants | 3,16 | 407 |
| Autres commerces | 2,85 | 367 |
| Kiosques | 1,37 | 177 |
| Total | 100 | 12 884 |

> [illegible] des jeux commercialisés à travers le monde a permis d'identifier des jeux prometteurs de paris sur événements sportifs.

**DIRECTION DES NOUVEAUX MARCHÉS**

Au domaine des nouveaux jeux, plusieurs concepts ont été développés. Un jeu associé au hockey, validé auprès de consommateurs, a démontré un potentiel intéressant. D'autres jeux, inspirés du bingo ou épousant des formes de «quiz», ont été testés. La mise à jour des données sur différents environnements de jeu — casino, «grey area», bingo, etc. — s'est poursuivie.

En collaboration avec divers intervenants dans le milieu, un rapport d'analyse sur la problématique de l'exploitation des appareils de jeux de «grey area», proposant des solutions pour assainir ce domaine, a été déposé.

Au domaine des nouveaux modes de distribution, les tests des guichets automatiques de loteries ont été complétés et ont fait l'objet de recommandations. De même, ont été testés des présentoirs de billets et des distributrices de loteries instantanées, autant d'outils susceptibles d'élargir les services à la clientèle.

La télématique a été marquée par la mise en service d'un programme d'information sur le terminal Alex, de Bell Canada, la poursuite de programmes semblables sur d'autres réseaux (Infodoc et Videoway) et la conduite de tests de jeux vidéo de divertissement. ᑲᑕᒃᑕᐃᓂᑦᓯᓱᓂ ᑕᐃᒪᖓᑦ

Le service de la recherche a réalisé un sondage d'envergure sur les habitudes, les attitudes et les intérêts des Québécois envers l'ensemble des jeux de hasard et d'argent, de même que des études sur divers secteurs de jeux. Pour une quatrième année, a été reconduit le programme de bourses et de subventions de recherche et d'études universitaires portant sur des thèmes tels l'acquisition d'habitudes de jeu, les joueurs compulsifs, l'encadrement législatif ou réglementaire, etc.

La direction des nouveaux marchés s'est engagée dans le projet Shad Valley, projet à caractère corporatif visant à favoriser l'éclosion de carrières scientifiques et l'entrepreneurship de jeunes Québécois.

**VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES**

En conformité avec ses priorités, la vice-présidence aux systèmes a consacré la majeure partie de ses efforts à la réalisation d'un nouvel environnement des jeux.

La disponibilité des services informatiques a été maintenue à 99,74 % auprès de la clientèle jeux, et à 99,22 % auprès de la clientèle gestion. La qualité des services pertinents a été accrue par l'apport d'outils diagnostiques d'entretien préventif.

Les services aux consommateurs ont été améliorés de plusieurs façons : instauration d'un système de paiement des lots aux détenteurs de billets de groupe ; informatisation de la publication des résultats de jeux haut de gamme ; rapatriement des systèmes d'exploitation de Lotomatique ; mise en place d'écrans tactiles de résultats des tirages ; instauration d'un système de répondeur automatique à l'usage des banques, pour le paiement des lots.

À l'interne, s'est poursuivi et concrétisé le projet de révision et de remplacement des systèmes périmés de paie et de gestion des ressources humaines. Deux volets du plan de bureautique ont été complétés ; un guide visant à faciliter et rentabiliser le développement par l'usager d'outils informatisés de gestion sera publié au début du prochain exercice. Enfin, on a procédé à l'aménagement d'un nouveau dépôt d'entreposage des documents de la Société.

> [illegible] l'accroissement de services aux usagers et la réalisation de projets [illegible] au plan directeur de l'informatique de gestion [illegible].

Au domaine de la sécurité et de la qualité informatique, l'accent a porté sur une sécurité préventive tout au long du cycle de développement des systèmes et la mise en place de mesures spécifiques, telles que : guide d'intervention du personnel de sécurité dans les projets de développement, évaluation de logiciels de contrôle d'accès et révision du contrôle d'accès aux informations corporatives, à leur traitement, à leur manipulation et à leur conservation.

## VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES

Le secrétariat corporatif a poursuivi son travail de soutien à l'organisation des réunions du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi qu'à la préparation des demandes d'approbation gouvernementale.

Enjeu a constitué, pour le service juridique, un dossier des plus importants. De plus, le service a apporté un soutien continu, principalement en matière de contrats et d'interprétation des lois, à la mise en service d'un programme d'information sur les environnements télématiques Alex, Infodoc et Videoway. Il a présenté des études sur la situation juridique actuelle, notamment en regard de nouveaux concepts de jeux, tels les jeux de paris sur événements sportifs, les appareils de jeux «grey area», les «quiz» télévisés. De plus, il a travaillé activement, en collaboration avec les procureurs de la Société de la loterie interprovinciale, à contrer les ventes illégales de loteries à l'étranger.

Le centre de documentation a maintenu son programme de service à la clientèle, notamment dans le domaine de la recherche sur les jeux de hasard et d'argent. Deux bulletins internes ont été lancés : l'un portant sur la télématique, l'autre sur les nouveautés en matière de jeux de hasard et d'argent.

Le service de planification a joué un rôle de premier plan en regard de l'élaboration des priorités de la Société. Il a, notamment, agi comme maître d'oeuvre de l'organisation de deux réunions de consultation touchant tous les cadres de la Société et portant tant sur le développement des produits et la technologie que sur le climat de travail. Bon nombre de suggestions ou de propositions étudiées alors ont été, depuis, mises en application. Le service a assuré la diffusion des priorités de la Société à tous les employés.

ᐱᒥᐊᖃᑦᑕᖅᒪᑕ ᐃᑭᓂᖅᒥᑦᑎᒍᑦ ᑎᑭᑐᑎᓂᔮᖅᒥᑦᑐᖅ. ᐊᐃᑉᐸᖅᒐ

Le service a également mené deux études d'envergure. La première, portant sur les tendances en gestion, a été effectuée auprès de onze entreprises québécoises de pointe ; la seconde, portant sur le développement d'indicateurs corporatifs, visait à situer la performance de la Société en regard de celle d'autres sociétés de loteries nord-américaines.

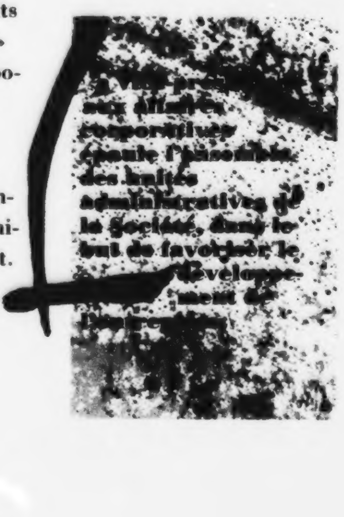

**AFFAIRES PUBLIQUES** Prestige accru au niveau international, intégration encore plus poussée de la Société aux arts et à la culture québécoise, tels ont été les deux pôles d'activité de la direction des affaires publiques.

À l'international, la direction a continué d'assurer la gestion active du Secrétariat général de l'Association Internationale des Loteries d'État (A.I.L.E.) dont le siège social est à Loto-Québec. Elle a porté à son actif la révision complète des statuts de cette association, approuvés à l'unanimité par l'Assemblée des délégués, au congrès de Melbourne. Participation active à la revue de l'A.I.L.E., publication d'un répertoire à jour, collaboration aux préparatifs du congrès de l'A.I.L.E., accueil de nombreuses délégations étrangères ont complété le programme international.

> **Deux des programmes de la direction des affaires publiques ont été primés par la Société des Relationnistes du Québec.**

Au niveau national, les affaires publiques ont accentué les programmes des Collections d'oeuvres d'art de Loto-Québec, par la présentation de nombreuses expositions, de concert avec les musées et Maisons de la culture, expositions visant à faire connaître et reconnaître l'art québécois.

La Société des Relationnistes du Québec a décerné deux grands prix aux affaires publiques : Meilleur programme de relations publiques externes, pour le concours de la Collection d'estampes, et Meilleur document audiovisuel, pour *Le portrait d'une réussite*, document présentant les réalisations de la Société.

ᑎᑭᐅᑎᔪᕖᓂᐅᒐᓗᐊᖅ ᑐᖁᑐᐃᓐᓇᕐᓂᐊᕐᒥᔨᓂ ᓯᑯᑦᑕᕖᓂᑦ

> **Le bureau du président a pour mandat principal de fournir une assistance privilégiée au Président-directeur général dans différents dossiers stratégiques et d'épauler l'ensemble des unités administratives dans le développement de leur gestion.**

**BUREAU DU PRÉSIDENT**

L'accent a porté, cette année, sur l'analyse et le développement de dossiers sur les grandes tendances en gestion, sur l'étude et l'implantation d'une approche «loto-qualité», ou qualité totale, dans l'entreprise, ainsi que sur l'analyse de divers modèles de structures organisationnelles, de nomenclatures et d'indicateurs corporatifs de gestion.

Le service de développement organisationnel a poursuivi ses mandats et programmes en développement des cadres et en évaluation du potentiel, axant ses interventions sur la consolidation et le développement des équipes de gestion.

**DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE**

À titre de support à la gestion, et mandatée par le Comité de vérification, la direction de la vérification interne a poursuivi, au cours de l'exercice, des mandats de vérification axés sur les préoccupations de la Société dans les domaines de la sécurité, de l'intégrité et de la qualité des systèmes en place et en développement. L'ensemble des activités de cette direction a contribué à l'amélioration des systèmes de gestion de la Société.

# INTÉGRATION SOCIALE

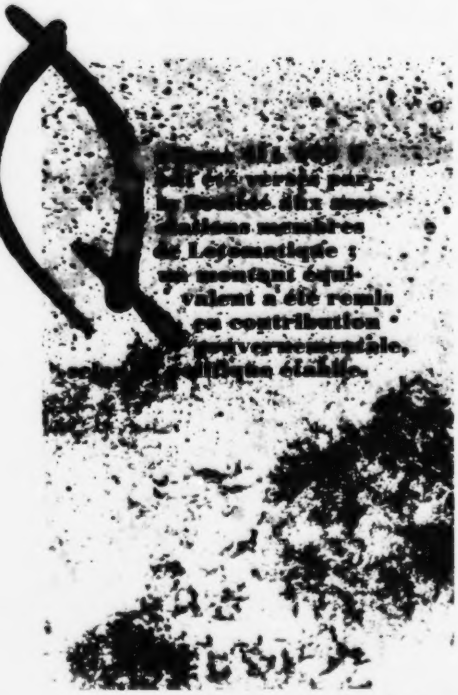

**LOTOMATIQUE**

La Société confie en exclusivité à des associations sans but lucratif la vente d'abonnements aux loteries de la Société. Au 31 mars 1989, 525 associations étaient accréditées à la vente de Lotomatique, une addition de 82 membres, en regard de l'exercice précédent.

**KIOSQUES**

La gérance des kiosques est confiée à des associations sans but lucratif. Celles-ci y trouvent une source importante de revenu, au bénéfice de leurs oeuvres. Selon une nouvelle politique, la Société défraie même une partie des frais de location de l'espace. Quelque 500 000 $ ont été consacrés à ce poste.

**COMMANDITE**

Le programme de commandite 1988-1989 a été le plus diversifié à ce jour : onze épreuves de course à pied, huit randonnées familiales à vélo, douze événements populaires de grande envergure et 39 fêtes populaires. Plus de 425 000 participants et spectateurs ont été rejoints, aux quatre coins du Québec. Une tournée d'information et de sensibilisation, dans dix-huit centres commerciaux du Québec, a permis un rapprochement encore plus grand avec la clientèle. Le programme de commandite de la Société s'inscrit dans une politique de participation positive aux activités populaires et familiales québécoises, par une assistance financière et de service.

**COLLECTIONS LOTO-QUÉBEC**

La Société mène de pair deux programmes d'intégration sociale aux arts québécois. La Collection d'estampes, créée en 1978, est devenue le chef de file incontesté de la promotion de cet art, tant au Québec qu'à l'étranger. Instituée d'abord comme concours annuel, cette Collection fait maintenant l'objet d'expositions, de concert avec les musées régionaux et les Maisons de la culture. Sept expositions de cette Collection ont été présentées dans autant de villes du Québec.

La Société maintient également, depuis 1985, un programme d'acquisition d'oeuvres d'art québécois. Encore cette année, plus de 100 000 $ ont été consacrés à ce poste. Ces oeuvres, dont la valeur globale s'élève maintenant à quelque 475 000 $, viennent enrichir la qualité de vie au travail du personnel. De plus, elles sont mises gracieusement à la disposition des musées et des Maisons de la culture, pour favoriser l'épanouissement de l'art québécois.

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la Direction générale la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La direction de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, dans certains cas, des jugements émanant de la direction.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société.

Le Comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Le Président-directeur général est ex-officio membre du Comité de vérification. Les autres membres ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1989.

David Clark
Socrates Goulakos

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 1989 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution des liquidités de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de Loto-Québec au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, F.C.A.
Québec, le 19 mai 1989

# BILAN CONSOLIDÉ

**Au 31 mars 1989**

| **ACTIF** (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **À COURT TERME** | | |
| Encaisse | 910 | 712 |
| Dépôts à terme | 57 617 | - |
| Débiteurs (note 6) | 14 823 | 21 328 |
| Frais payés d'avance | 9 198 | 8 982 |
| | 82 548 | 31 022 |
| IMMOBILISATIONS (note 7) | 44 936 | 37 762 |
| | 127 484 | 68 784 |

| **PASSIF** (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **À COURT TERME** | | |
| Emprunt bancaire | - | 3 446 |
| Lots aux gagnants | 5 669 | 7 310 |
| Dividende à payer | 40 500 | - |
| Créditeurs et frais courus (note 8) | 16 480 | 18 865 |
| Lots non réclamés (note 9) | 2 090 | 2 342 |
| Revenus reportés - billets de loterie | 22 842 | 24 837 |
| | 87 581 | 56 800 |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 10) | 36 | 788 |
| | 87 617 | 57 588 |
| **AVOIR DE L'ACTIONNAIRE** | | |
| Capital-actions autorisé, émis et payé : | | |
| 1 700 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune | 170 | 170 |
| Bénéfices non répartis | 39 697 | 11 026 |
| | 39 867 | 11 196 |
| | 127 484 | 68 784 |

ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration
David Clark
Socrates Goulakos

## BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

**De l'exercice terminé le 31 mars 1989**

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Solde au début | 11 026 | 20 976 |
| Bénéfice net | 428 671 | 380 050 |
| Dividende | (400 000) | (390 000) |
| Solde à la fin | 39 697 | 11 026 |

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

**De l'exercice terminé le 31 mars 1989**

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| VENTES - Billets de loterie | 1 158 170 | 1 036 491 |
| COÛT DES VENTES | | |
| Lots attribués | 542 695 | 477 784 |
| Escomptes aux détaillants | 60 214 | 54 777 |
| Impression des billets | 21 749 | 21 338 |
| | 624 658 | 553 899 |
| BÉNÉFICE BRUT | 533 512 | 482 592 |
| FRAIS D'OPÉRATION | | |
| Publicité et communication | 22 228 | 19 826 |
| Distribution et ventes | 20 463 | 16 807 |
| Informatique et systèmes | 27 461 | 22 754 |
| Administration | 18 274 | 16 508 |
| Recherche et développement | 1 880 | 1 589 |
| Amortissement des immobilisations | 7 372 | 9 919 |
| Intérêts - net (note 3) | (4 137) | (2 382) |
| | 93 541 | 85 021 |
| BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS | 439 971 | 397 571 |
| Paiements au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries (note 4) | 10 889 | 17 069 |
| Commissions spéciales aux associations sans but lucratif (note 5) | 411 | 452 |
| | 11 300 | 17 521 |
| BÉNÉFICE NET | 428 671 | 380 050 |

# ÉVOLUTION DES LIQUIDITÉS CONSOLIDÉES

**De l'exercice terminé le 31 mars 1989**

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION** | | |
| Bénéfice net | **428 671** | 380 050 |
| Élément sans incidence sur les liquidités | | |
| Amortissement des immobilisations | **7 372** | 9 919 |
| Liquidités provenant des opérations | **436 043** | 389 969 |
| Variation des éléments d'actif et de passif hors liquidités liés à l'exploitation | **16** | (52 059) |
| Liquidités provenant des activités d'exploitation | **436 059** | 337 910 |
| **ACTIVITÉS DE FINANCEMENT** | | |
| Dividende | **(359 500)** | (390 000) |
| Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition | **(752)** | (926) |
| Liquidités utilisées pour les activités de financement | **(360 252)** | (390 926) |
| **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT** | | |
| Acquisitions d'immobilisations | **(14 767)** | (3 322) |
| Produit d'aliénations de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | **221** | 93 |
| Liquidités utilisées pour les activités d'investissement | **(14 546)** | (3 229) |
| **AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS** | **61 261** | (56 245) |
| **LIQUIDITÉS AU DÉBUT** | **(2 734)** | 53 511 |
| **LIQUIDITÉS (INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) À LA FIN** | **58 527** | (2 734) |

Les liquidités de Loto-Québec comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1989

1. **CONSTITUTION ET FONCTION** La Société des loteries et courses du Québec désignée sous le nom de Loto-Québec est une compagnie à fonds social dont toutes les actions sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.1), elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loteries et, si elle y est autorisée par le gouvernement, de tenir des courses. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en oeuvre dans les domaines de sa compétence.

2. **ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES** Les états financiers consolidés de Loto-Québec ont été préparés par la direction selon des principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables énoncées ci-dessous dans les limites raisonnables de l'importance relative.

CONSOLIDATION Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Loto-Québec avec ceux de Lotim Inc., filiale en propriété exclusive, dont l'exercice financier se termine le 31 décembre 1988. Le solde des transactions intercompagnies du 1er janvier au 31 mars de chaque exercice, est présenté au bilan soit au poste débiteurs ou créditeurs selon le cas.

IMMOBILISATIONS Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et sont amorties sauf les oeuvres d'art, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

| | |
|---|---|
| Bâtiment | 2 % |
| Mobilier de bureau | 10 % |
| Équipement | 33 1/3 % et 20 % |
| Améliorations locatives | Durée des baux |
| Matériel roulant | 30 % |

CONTRATS DE LOCATION Les actifs et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Ces actifs sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations. Les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

REVENUS Le revenu brut des ventes de billets de loterie est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu des ventes de billets relatif aux loteries instantanées lequel est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés ; les escomptes aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portés aux frais payés d'avance.

LOTS ATTRIBUÉS En plus des lots payables en argent ou en biens, Loto-Québec attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

3. **INTÉRÊTS - NET**

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Revenu d'intérêt sur dépôts à court terme | 4 269 | 2 767 |
| Moins : Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition | 132 | 385 |
| | 4 137 | 2 382 |

**4. PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA SUITE À SON RETRAIT DU DOMAINE DES LOTERIES** À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 millions de dollars en dollars de 1979.

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par Loto-Québec selon la convention intervenue entre les provinces et les sociétés de loteries régionales. Loto-Québec devra verser approximativement la somme de 11 millions de dollars à titre de contribution pour l'exercice 1989-1990.

**5. COMMISSIONS SPÉCIALES AUX ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF** Pour faire suite à une décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux associations sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

**6. DÉBITEURS**

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Détaillants | 2 124 | 3 639 |
| Grossistes | 5 724 | 12 094 |
| Société de la Loterie Interprovinciale Inc. | 6 414 | 4 312 |
| Avance à la filiale Lotim Inc. | - | 700 |
| Divers | 561 | 583 |
| | 14 823 | 21 328 |

**7. IMMOBILISATIONS**

| (en milliers de dollars) | 1989 | | | 1988 |
|---|---|---|---|---|
| | Coût | Amortissement accumulé | Net | Net |
| Terrains | 3 103 | - | 3 103 | 3 103 |
| Bâtiment | 22 571 | 1 793 | 20 778 | 16 847 |
| Améliorations locatives | 11 981 | 5 887 | 6 094 | 7 365 |
| Équipement | 60 731 | 48 851 | 11 880 | 6 301 |
| Mobilier de bureau et matériel roulant | 4 830 | 2 742 | 2 088 | 2 467 |
| Oeuvres d'art | 464 | - | 464 | 336 |
| | 103 680 | 59 273 | 44 407 | 36 419 |
| Équipement informatique détenu en vertu de contrats de location-acquisition | 3 280 | 2 751 | 529 | 1 343 |
| | 106 960 | 62 024 | 44 936 | 37 762 |

## 8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Fournisseurs et frais courus | 15 669 | 18 865 |
| Montant dû à la filiale Lotim Inc. | 811 | - |
| | 16 480 | 18 865 |

**9. LOTS NON RÉCLAMÉS** Les lots de Mini-Loto, d'Inter Plus et de Sélect 42 non réclamés sont portés à une provision pour être distribués subséquemment à titre de lots bonis.

## 10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux variant de 13,5 % à 19,4 %, échéant jusqu'en 1991 | 695 | 1 638 |
| Versements échéant en deçà d'un an (inclus au poste créditeurs et frais courus) | 659 | 850 |
| | 36 | 788 |

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

| (en milliers de dollars) | |
|---|---|
| 1990 | 718 |
| 1991 | 37 |
| Total des paiements minimums exigibles | 755 |
| Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles | 60 |
| | 695 |

**11. ENGAGEMENTS** BAIL La Société s'est engagée en vertu d'un bail échéant en 2003, à verser un montant total minimum de 55 219 430 $ pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec Immeubles Cadimont Inc.
Le loyer versé pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 est de 3 857 362 $ (3 637 378 $ en 1988). La dépense consolidée de loyer est de 1 928 681 $.
Le loyer annuel minimum pour chacun des cinq prochains exercices s'établit à 3 944 245 $.
RÉSEAU DE LOTERIES EN DIRECT Le gouvernement a autorisé Loto-Québec à renouveler ses équipements informatiques de jeux et à se doter d'un site informatique de relève pour un montant total de 50 600 000 $. Au 31 mars 1989, les engagements contractuels relatifs à ce projet totalisent 46 421 000 $ dont 18 627 608 $ étaient comptabilisés à cette date.

**12. CHIFFRES COMPARATIFS** Certains chiffres de 1988 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1989.

# RÉSULTATS COMPARATIFS

**Les résultats des six dernières années démontrent à la fois la progression financière continue de la Société et l'importance des fonds qu'elle verse au gouvernement du Québec et, par le biais des ministères, à la population du Québec.**

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

| (en milliers de dollars) | 1989 | 1988 | 1987 | 1986 | 1985 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ventes - Billets de loterie | **1 158 170** | 1 036 491 | 998 040 | 883 121 | 741 102 | 662 177 |
| COÛT DES VENTES | | | | | | |
| Lots attribués | **542 695** | 477 784 | 460 311 | 409 753 | 342 086 | 304 682 |
| Escomptes aux détaillants | **60 214** | 54 777 | 53 047 | 48 049 | 40 973 | 37 518 |
| Impression des billets | **21 749** | 21 338 | 19 423 | 18 757 | 17 454 | 17 306 |
| | **624 658** | 553 899 | 532 781 | 476 559 | 400 513 | 359 506 |
| BÉNÉFICE BRUT | **533 512** | 482 592 | 465 259 | 406 562 | 340 589 | 302 671 |
| FRAIS D'OPÉRATION | | | | | | |
| Publicité et communication | **22 228** | 19 826 | 17 650 | 17 630 | 16 079 | 15 020 |
| Distribution et vente | **20 463** | 16 807 | 16 649 | 16 025 | 16 759 | 16 867 |
| Informatique et systèmes | **27 461** | 22 754 | 23 646 | 23 102 | 20 216 | 16 635 |
| Administration | **18 274** | 16 508 | 17 475 | 17 802 | 18 014 | 14 327 |
| Recherche et développement | **1 880** | 1 589 | 1 209 | 947 | 608 | - |
| Amortissement des immobilisations | **7 372** | 9 919 | 10 564 | 10 119 | 8 256 | 8 318 |
| | **97 678** | 87 403 | 87 193 | 85 625 | 79 932 | 71 167 |
| Revenus d'intérêt - net | **4 137** | 2 382 | 2 831 | 3 305 | 2 131 | 1 276 |
| BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS | **439 971** | 397 571 | 380 897 | 323 972 | 262 788 | 232 780 |
| Paiements au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries | **10 889** | 17 069 | 19 030 | 20 797 | 9 468 | 9 217 |
| Contribution spéciale - Evénement : Rendez-vous 87 | | | 1 000 | | | |
| Commissions spéciales aux associations sans but lucratif | **411** | 452 | 492 | 504 | 401 | 443 |
| | **11 300** | 17 521 | 20 522 | 21 301 | 9 869 | 9 660 |
| BÉNÉFICE NET | **428 671** | 380 050 | 360 375 | 302 671 | 252 919 | 223 120 |

# FILIALE

**LOTIM INC.**
FILIALE EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE. Le resserrement du marché des espaces à bureaux, au centre-ville de Montréal, permet de pratiquer une politique de location avantageuse. Cette situation devrait se prolonger jusqu'en 1991.
Au 31 mars 1989, les espaces à bureaux du 500 OUEST étaient occupés à 97 %. Des ententes devant être conclues au début du prochain exercice porteront ce taux à 99,5 %.
Une étude, présentement en cours, pourrait permettre, à court terme, de compléter la location des étages commerciaux.
Grâce à ce taux d'occupation optimal, à l'élimination des incitatifs à la location et à une tarification révisée des espaces de service, le profit d'opération de l'exercice s'est élevé à 4 508 604 $, en regard de 3 491 606 $ (redressé), lors de l'exercice précédent. La part de LOTIM Inc. est passée de 1 745 803 $ (redressé) à 2 254 302 $, avant financement et amortissement.
La fin des grands travaux d'aménagement a permis de stabiliser le budget des immobilisations et d'orienter la stratégie de gestion à moyen et à long terme.
Les résultats financiers et les taux d'occupation ont permis une appréciation intéressante de la valeur de l'actif.

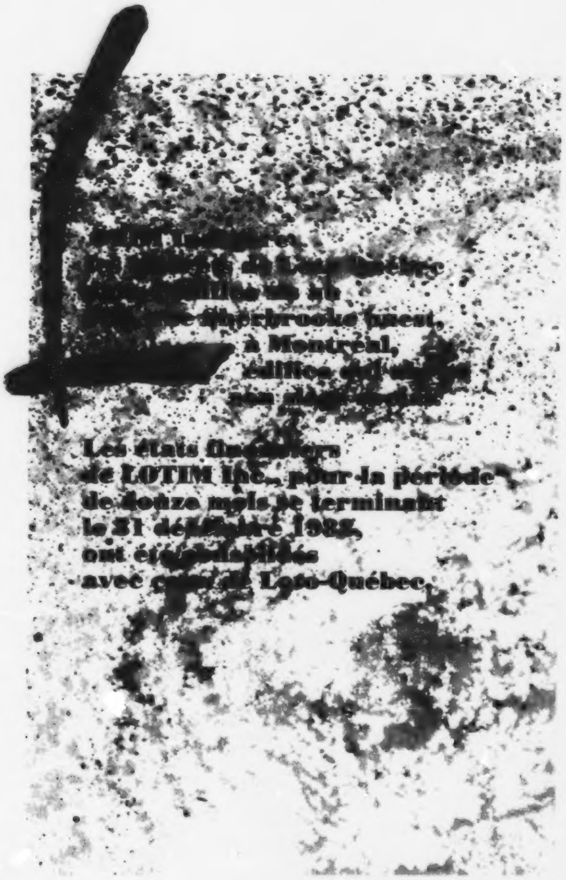

# LOTO-QUÉBEC

**Exercice du premier avril 1988**
**au 31 mars 1989**

ᐆᒃᑑᑎᐸᖕᓂᖅᒪᑕ ᓱᓇᑐᐃᓐᓇᖅᒧᑦ ᑕᐃᒪᑕᖓ ᑐᔅᐅᒪᓇᒃᑯᒃ ᑕᐃᒫᒃ.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

* David Clark
Président et directeur général

Benoit G. Côté
* Francine Harel Giasson, Ph.D.
* Socrates Goulakos, c.a.
Bernard Grégoire Jr.
Marcel Jobin
Donald W. McNaughton

Marguerite Bourgeois, B.C.L.
Secrétaire

* Membres du Comité de vérification

**COMITÉ DE DIRECTION**

Siègent à ce comité le président, les vice-présidents, et les directeurs du bureau du président et de la direction des nouveaux marchés.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

DIRECTION DU BUREAU DU PRÉSIDENT
Pierre l'Archevêque
Adjoint au président

Service de développement organisationnel

DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE
Jacques Dubois

Service de la vérification informatique
Service de la vérification opérationnelle

DIRECTION DES NOUVEAUX MARCHÉS
Vincent Trudel

Service de recherche
Service des nouveaux modes de distribution
Service des nouveaux jeux

**VICE-PRÉSIDENCE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Denis Vandry

**VICE-PRÉSIDENCE AUX RESSOURCES HUMAINES**

Joanne Drapeau

Service des relations de travail
Service de l'administration du personnel
Service de perfectionnement et de développement
Service de santé et sécurité au travail, et de sécurité physique

**VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES**

Claude Trudel

DIRECTION DU MARKETING
Robert Ayotte

Service de la gestion des produits et des programmes publicitaires
Service du développement des produits et des études de marché
Service des communications
Service des commandites
Service des tirages

DIRECTION DES FINANCES
Gilles Dubé

Service du contrôleur
Service de la trésorerie
Service de l'approvisionnement

DIRECTION TRAITEMENT RÉSEAU-JEUX
Rosaire Bachand

Service du centre de contrôle du système réseau
Service de télécommunication

DIRECTION DES VENTES ET DE LA DISTRIBUTION
Simon Brodeur

Service du réseau des représentants
Service du réseau des grossistes
Service technique des ventes
Service des ventes spécialisées
Service de promotion des ventes

**VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES**

Marguerite Bourgeois

Service de la planification
Services juridiques

DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES
Michel Labrosse

**VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES**

(intérim)

DIRECTION DES SYSTÈMES-JEUX
Robert Durocher

DIRECTION DES SYSTÈMES DE GESTION
Manon Derome

Service de développement, gestion des loteries
Service de développement, gestion des ressources
Service systèmes et méthodes
Service aux usagers

DIRECTION DE L'INFORMATION, SÉCURITÉ ET QUALITÉ
Suzanne P. Lebeau

DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES SYSTÈMES DE GESTION
Pierre Doray

Service du centre de traitement
Service de réalisation technique de gestion

ᔪᐊᓇᓯᐊᓗᒃ ᐃᒃᑯᒥᐊᒃ


**SIÈGE SOCIAL**

LOTO-QUÉBEC
LOTIM INC.
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 3G6
(514) 282-8000
Telex 055 60178
Fax (514) 873-8999

**CENTRES OPÉRATIONNELS**

LAVAL
1799, boulevard
Saint-Martin ouest
Laval H7S 1N2
(514) 682-2525
Fax (514) 687-4818

MONTRÉAL-OUEST
1238, avenue Beaumont
Ville Mont-Royal
H3P 3E5
(514) 735-4133
Fax (514) 873-6275

MONTRÉAL-EST
7070, rue Beaubien est
Anjou H1M 1B2
(514) 873-2603
Fax (514) 873-6274

MONTRÉAL-SUD
470, boulevard Sainte-Foy
Longueuil J4J 1Y2
(514) 651-9282
Fax (514) 674-0286

QUÉBEC
2200, boulevard
Charest ouest
Sainte-Foy G1N 2G3
(418) 643-8996
Fax (418) 643-2690

**BUREAUX RÉGIONAUX**

TROIS-RIVIÈRES
5000, boulevard
Jean XXIII
Trois-Rivières Ouest
G8Z 4L1
(819) 373-2633
Fax (819) 373-2370

SHERBROOKE
45, rue Radisson
Sherbrooke J1L 1E2
(819) 566-2161
Fax (819) 562-3697

CHICOUTIMI
345, rue des Saguenéens
Chicoutimi G7H 6K9
(418) 545-4522
Fax (418) 545-2657

RIMOUSKI
92, 2e Rue ouest
Rimouski G5L 8B3
(418) 722-3658
Fax (418) 722-3891

HULL
975, boulevard
Saint-Joseph
Hull J8Z 1W8
(819) 778-0586
Fax (819) 595-0402



**DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES**
Michel Labrosse

**CONCEPTION GRAPHIQUE**
Gauthier Designers Inc.

**PAPETERIE**
S. D. Warren
Domtar Inc.

**QUADRICHROMIE**
Repro 2000

**IMPRIMERIE ET RELIURE**
Imprimerie L'Éclaireur Inc.

**ACHEVÉ D'IMPRIMER**
Juin 1989
Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec

The English version of this annual report may be obtained upon request to:

Public Affairs Directorate
Loto-Québec
500 Sherbrooke St. W.
Room 2000
Montréal (Québec)
H3A 3G6

# LES DEUX TUNIT QUI SE MESURÈRENT À L'ARC

## ᐱᑎᖅᑲᑦᑕᐅᑎᓚᐅᖅᑐᐱᓃᒃ

ᐃᓄᐃᑦ ᐅᓂᒃᑳᖅᑐᐊᖏᑦ ᐳᕕᖏᖅᑑᒥ

ᑐᓃᒃ ᐱᑎᖅᑲᑦᑕᐅᑎᓚᐅᖅᑐᐱᓃᒃ ᑕᐃᒪᓐᓂᒪᓂᒃ ᐅᓂᒃᑳᖅᑐᐊᖅ ᑐᓃᑦᓯᑎᒃ ᐅᒥᒋᐅᑎᔪᖁᑎᒃ ᐅᒃᑐᖅᑎᑐᐃᓐᓇᖅᓯᑎᒃ ᖃᓄᕿᐊᖅ ᐃᓅᓯᒥᓂᐅᖅᑯᖅᑐᖅ ᑐᓴᐅᒪᓇᒃᑯᑦ. ᑕᖅᑭᓕᒫᖅ ᐱᓇᓱᑎᓂᒪᓂᒃ ᐅᒥᒋᐅᑎᔪᖁᑎᒃ ᓇᓪᓕᐊᒃ ᐃᓅᓯᖓᓂᓐᓂᖅᓴᐅᖕᒪᖕᒐᑦ ᐱᒋᐊᕐᓂᒃᑯᑦ ᑐᓂᐅᒐᒥ ᐅᑦᑐᑖᖅ ᐅᑦᑏᕿᖅᑕᖅᓯᑎᒃ ᖃᕐᔭᖕᒥᓂᒃ ᑕᐅᖅᓰᑦᑐᐃᓐᓇᖅᓯᑎᒃ ᐱᑎᑦᓯᒪᓯᒥᓂᒃ ᐊᑐᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒍ ᓄᓇᒥᒃ ᐊᑯᓯᓂᑲᑦᓴᖅᓯᑎᒃ ᑕᒐᑕᒐ ᓯᓚ ᓂᕐᑕᔭᓚᓐᓇᐊᑯᒃ ᐱᓇᓱᐊᕚᕕᓂᖏᑦ ᐃᓄᖕᕚᕕᓂᖏᑦ ᐃᓅᖕᕚᕕᓂᒐᓕᖏᑦ ᓄᓇᐅᑉ ᓴᓂᐊᓂ ᐃᑦᑐᖃᕐᓂᕐᒥᒃ. ᓄᖅᑲᓕᕐᒥᒃ ᑕᑉᐸᐅᖓ ᖃᖃᑦ ᐃᓱᓇᐊᒃᑐᑦ ᑎᑭᓈᓗᒥᒃ ᐆᒃᑐᓕᕐᓂᓗᒃ ᐊᐃᑉᐸᖓ ᐃᕐᕚᖕᒥᓂᒃ ᑲᑦᑕᐃᓕᕐᔪᓯᓂ ᑕᐃᒪᖓᑦ ᐱᒋᐊᖃᑦᑕᕐᒪᑕ ᐃᑭᓂᖏᑦᑎᑯᑦ ᑎᑭᐅᑎᓂᔾᔭᖏᑦᑐᖅ. ᐊᐃᑉᐸᖓ ᑎᑭᐅᑎᔮᕕᓂᐅᓚᐅᖅ ᑐᕐᑯᐃᓐᓇᕐᓂᐊᕐᒥᓯᓂ ᓯᕗᓕᕖᓐᓂᑦ ᐆᑐᑎᕝᕆᓂᕐᒪᑕ ᓯᓇᑐᐃᓐᓇᕐᒧᑦ ᑕᐃᒪᑕᖓ ᑐᓴᐅᒪᓇᒃᑯᒃ ᑕᐃᒫᒃ.

ᔭᐊᓇᓯᐊᑯᒃ ᐃᒃᑯᒥᐊᒃ

**LÉGENDE INUIT**
**DE POVUNGNITUK**

**En ce temps-là, les tunit, hommes forts et vigoureux, aimaient se mesurer. Sans nourrir de mauvais sentiments les uns à l'égard des autres, ils engageaint souvent le combat.**

**Ainsi, toute une lunaison durant, deux d'entre eux s'affrontèrent en un duel à l'arc, pour savoir qui avait la vie la plus longue. Ils se levaient avec l'aube et échangeaient, jusqu'à la nuit tombée, des volées de flèches, retirant du sol celles qui s'y étaient enfoncées pour les tirer à nouveau.**

**Lorsque, la lunaison passée, ils s'arrêtèrent enfin, ils se mirent au défi d'atteindre la colline, perdue au loin dans la brume. Le premier, retenant ses entrailles qui sortaient de ses blessures, s'écroula avant de toucher le sommet ; le second y parvint, pour y mourir, à son tour.**

***Encore aujourd'hui, leurs traces sont visibles sur le «terrain de combat» de Povungnituk, sur «la grande place», là où «ceux qui ont précédé» aimaient se provoquer.***

**LES DEUX TUNIT**

**Estampe originale de la Collection Loto-Québec**

**CRÉATION : Arne Agathe Aullas, inspirée d'une légende Inuit, d'après une histoire racontée par Yuanasiakuk Iqqumiaq, sculpteur**
**DIRECTEUR DE LA COLLECTION : Michel Labrosse**
**COORDONNATEUR TECHNIQUE : Louis Pelletier**

**L'estampe originale a été tirée à 85 exemplaires, signés par l'artiste.**

**Imprimé au Québec**